

École Élémentaire du Parc de Diane

Parc de Diane

78 350 JOUY-EN-JOSAS

Tél : 01 39 56 52 61

E-mail : 0780529b@ac-versailles.fr

Compte rendu du conseil d'école du mardi 13 octobre 2020.

Étaient présentes :

Mme ANDRE : Directrice – CE2	Mme LAINE PEREIRA : UNAAPE
Mme GUERY : CP	Mme BEDJIDIAN : UNAAPE
Mme FERRET : CE1	Mme VICARIOT : UNAAPE
Mme REIG : CM1	
Mme KARMANN : CM2	

Mme CAGGIANESE : Conseillère Municipale Déléguée aux affaires scolaires

Mme FOUCAULT : Conseillère Municipale

Mme KUCA Emilie : Responsable Service Scolaire

Mme MOULLA Laure : Animatrice Temps Périscolaire

Est excusée :

Mme MANDRAS : Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Vélizy

1. ÉLECTIONS

Le 9 octobre, 138 parents sur 195 ont voté, soit un taux de participation de 70.77 %.

Nous les en remercions.

Ont été élues :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNAAPE	Mme LAINE PEREIRA Mme BEDJIDIAN Mme VICARIOT Mme RIGOULAY Mme GUEGAN	Mme DUCELLIER Mme AKBARI Mme CORDNER-WUILLEME

La Directrice félicite les élues.

2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE.

Au 13.10.2020		
CP	Mme GUERY	22 élèves
CE1	Mme FERRET	21 élèves
CE2	Mme ANDRE / Mme ROSSI	18 élèves
CM1	Mme REIG	27 élèves
CM2	Mme KARMANN	29 élèves
$\Sigma = 117$		

Vu les effectifs de cette année et l'effectif de GS maternelle, une fermeture de classe pour l'an prochain est tout à fait probable.

3. RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le conseil d'école vote le règlement intérieur qui sera consultable sur le site de l'école.

La directrice fait un rappel sur les horaires de l'école : les grilles de l'école sont ouvertes à 8h20 le matin, la classe commençant à 8h30 et se terminant à 12h. L'après-midi, les grilles sont ouvertes à 13h50, la classe commençant à 14h et se terminant à 16h30.

Si un élève arrive en retard, il est prié de se représenter aux horaires des récréations (10h10-10h30 et 15h15-15h30)

4. INFORMATIQUE

2 ordinateurs supplémentaires viennent compléter la classe mobile. Nous remercions la mairie.

5. TRAVAUX

L'électricité dans l'école est rétablie depuis hier matin (depuis 10 jours, dans chaque classe, il n'y avait que l'éclairage du tableau qui fonctionnait).

D'autre part, des riverains nous ont fait part que l'éclairage de l'école était encore allumé en soirée et que certaines grilles de l'école restent ouvertes le soir et le weekend.

Pour le budget 2021, nous redemandons l'abatage du mur entre les deux salles d'arts plastiques et 2 ordinateurs supplémentaires.

6. BILAN FINANCIER

Le bilan financier de l'an passé, clos au 31 août, a été vérifié par l'équipe enseignante et les représentants de parents d'élèves.

Pour cette année scolaire 2020-2021, nous démarrons avec 3504.76 euros après versement de la cotisation OCCE et de la participation volontaire des familles pour la coopérative de l'école (elle est moindre par rapport à l'an dernier)

Pour rappel : la coopérative ne sert pas seulement à financer les sorties des classes. Elle finance les abonnements de la bibliothèque (les élèves sont très demandeurs), les achats de matériels pour les arts plastiques, des séries de livres qui sont étudiés en classe, des méthodes pédagogiques.

7. RESTAURATION SCOLAIRE – ÉTUDE SURVEILLÉE – GARDERIE – ANIM +

La restauration est assurée par Yvelines Restauration. Depuis le 13 octobre, les élèves ne sont plus servis à table et ont retrouvé la formule du self.

L'encadrement du temps du repas est assuré par quatre animateurs. Le projet pédagogique de ce temps méridien est en libre consultation à l'école pour ceux qui le souhaitent.

Les enseignantes ne sont pas impliquées dans ce service mais restent en relation avec les animateurs, une collaboration qui s'avère bénéfique et très fructueuse.

La directrice rappelle les normes choisies par Mr le Maire : 1 animateur pour 35 élèves.

Après 16h30, les élèves rentrent chez eux ou participent à l'étude ou Anim +. Après 18h, les élèves rentrent chez eux ou vont à la garderie qui a lieu jusqu'à 19h.

L'étude surveillée est faite par 3 enseignants. **Ce n'est pas une heure de soutien scolaire ni d'étude dirigée.** Les élèves devraient avoir terminé leur travail à la fin de l'étude, sous réserve qu'ils soient suffisamment volontaires pour le faire. L'enseignant veille au calme pour respecter le temps de travail autonome et il est présent pour répondre aux besoins des élèves s'ils sont demandeurs.

Les représentants de parents d'élèves demandent à la mairie qu'une réflexion sur l'étude dirigée soit prévue.

8. INTERVENANTS EXTÉRIEURS

* **Intervenants sportifs :** la Mairie rémunère 2 éducateurs sportifs, Thomas ROSSIGNOL et Rémi CHANGEUR, pour les classes de CE2, CM1 et CM2 les vendredis après-midi et Clément MASSIP pour les CP et CE1, le vendredi matin au second semestre. Les élèves de CE2, CM1, CM2 se rendent au gymnase en car. Les CP et CE1 bénéficieront de cette activité à l'école à partir de février.

9. ACTIVITÉS À L'ÉCOLE

Face à la crise sanitaire que nous traversons, nous tenons à féliciter tout le monde car cette 1^{ère} période s'est bien passée et les enfants se sentent bien à l'école. Cependant au niveau des activités et des apprentissages au sein de l'école, c'est une rentrée très particulière. Souligner que les lavages des mains prennent du temps (sur une journée, 20 à 30 min pour chaque classe)

* **Anglais :** L'enseignement de l'anglais est assuré dans toutes les classes par les enseignantes des classes. Sauf en CM2 : Mme LEMAITRE Christine assure l'enseignement de l'Anglais et Mme KARMANN intervient en GS pendant ce temps. Les écoles maternelles et élémentaires poursuivent le projet « anglais ouverture sur le monde ». Une intervenante anglaise a été nommée dans l'école et interviendra 12h/semaine en maternelle et élémentaire au retour des vacances de Toussaint.

* **Bibliothèque/informatique :** Certaines classes attendent de fixer l'emploi du temps avec l'intervenante anglaise pour après commencer la bibliothèque. De plus, la manipulation des livres et l'utilisation des ordinateurs par tous les enfants sont sources d'inquiétude pour les enseignantes face au virus actuel.

* **Chorales :** Vu le contexte sanitaire, les regroupements de classe pour les chorales ne sont pas autorisés. Chaque classe commencera l'apprentissage de chants en français et en anglais dans sa classe au retour des vacances de Toussaint en apprenant les mêmes chants en CE2-CM1-CM2 et en CP-CE1.

* **Prix littéraire** : cette année, ce sera un travail pour les CM2 avec le musée Léon Blum de Jouy en Josas sur la bienveillance à travers les lettres. L'école a souhaité ne pas y participer sur le temps scolaire.

* **Festival du livre** : vu le contexte sanitaire, nous avons décidé avec l'équipe maternelle de l'annuler pour le moment.

* **Photos individuelles** : elles ont été commencées le vendredi 9 octobre et ont été interrompues suite à un problème technique. Elles se sont terminées le vendredi 16 octobre.

* **Photos de classes** : elles auront lieu courant avril/mai

* **Le permis piéton** sera reconduit cette année pour la classe de CE2. Est-il possible de faire une session pour les actuels CM1 qui n'ont pas pu en bénéficier l'an dernier ?

* **Le permis internet** en collaboration avec la police nationale est reconduit cette année pour les CM2. La Police Nationale interviendra en CM2 le vendredi 16 octobre.

* **Festivités annuelles** : Pas de date pour le moment, nous attendons de voir comment évolue la crise sanitaire

* **Sorties des classes** : Le contexte sanitaire réduit fortement les sorties des classes. L'utilisation des transports en commun est à éviter pour le moment. Les sorties en bus peuvent se faire mais il faut savoir que le coût d'un car pour une demi-journée varie de 250 euros à 400 euros en fonction de la destination et de la période de la sortie. A chaque prévision de sortie, les enseignantes demandent des devis aux compagnies de cars et prennent la moins onéreuse.

Actuellement, nous recherchons activement des interventions qui pourraient se faire dans les classes. Les spectacles que nous trouvons demandent de regrouper un minimum de 100 élèves, ce qui impossible pour le moment.

* **Classe découverte** : Pour le moment les sorties avec nuitées ne sont pas autorisées. Peut-être prévoir une autre formule cette année sur mai/juin mais aucune visibilité pour le moment.

11. ACTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Intervention d'un auteur illustrateur pour les CP et CE1.

Intervention des savants fous pour toutes les classes.

La vente de chocolat est reconduite (mail aux parents).

Rangement de la bibliothèque

Recyclage

12. ECHANGES ENTRE PARENTS D'ÉLÈVES ET EQUIPE MUNICIPALE

* **Equipe périscolaire :** Les parents d'élèves ont souhaité remercier l'équipe d'animateurs qui, malgré un problème d'effectifs durant trois semaines, ont su remplir leur fonction sans faillir. Les parents d'élèves, conscients des problèmes de recrutement que la mairie rencontre actuellement, ont toutefois demandé que soit réévalué le ratio animateur/nombre d'enfants (actuellement 1 pour 35) qui semble juste, compte tenu de la configuration de la cour sur deux niveaux, de la surveillance de la cantine et de l'implantation du local périscolaire, hors de vue de la cour.

* **Local périscolaire :** Des travaux d'aménagement sont prévus mais le budget doit être défini.

* **Végétalisation de la cour :** Considérant les épisodes caniculaires qui se produisent de plus en plus fréquemment, les parents d'élèves ont demandé que soit étudié un projet de végétalisation de la cour afin d'apporter plus de fraîcheur et d'ombre. La mairie a déjà ce projet à l'étude pour les cours des écoles de la ville.

* **Restauration scolaire :** Les parents d'élèves ont exprimé leur intention de participer au comité d'appel d'offres, de défendre le projet d'une cantine sans plastique et celui d'une cuisine centrale à Jouy à moyen terme.

* **Menu végétarien :** 30 enfants sur 568 consomment ce menu quotidiennement depuis la rentrée.

* **Port de chaussures en salle de motricité et en bibliothèque :** Suite à des douleurs exprimées par certains enfants et à un accident l'année dernière en bibliothèque, les parents d'élèves ont demandé que les enfants portent leurs chaussures dans ces deux espaces, ce que l'équipe d'animateurs a accepté.

* **Natation :** La mairie a exprimé son intention de remettre rapidement en place les deux dispositifs, *Aisance aquatique* pour les CP sur le temps scolaire et *Savoir nager* pour les CE1, à la fois pour les élèves concernés cette année, mais également pour ceux qui l'étaient l'année dernière et qui n'ont pas pu en bénéficier, à cause de la crise sanitaire.

* **Facturation des activités périscolaires sur la période du 22 juin au 13 juillet 2020 :** Certains parents qui n'avaient pas souhaité inscrire leurs enfants au périscolaire sur cette période, s'étaient vus facturer sur la base de leur engagement forfaitaire annuel. Ils avaient alors la possibilité de faire une demande d'exonération en justifiant leurs difficultés. Or, certaines demandes sont toujours en souffrance (pas de réponse). La mairie invite ces familles à la recontacter.

Les parents d'élèves ont demandé à la mairie qu'au cas où nous serions amenés à connaître à nouveau un confinement et un déconfinement, elle procède différemment, en considérant attentivement le contexte de crise économique. Les conseillères municipales s'y sont engagées.

Le conseil d'école du 2^{ème} trimestre se tiendra le mardi 16 mars 2021 à 18h30.

Mme ANDRE

Mme BEDJIDIAN

Mme PEREIRA